

Le 22 juin 2021

Monsieur Jean Castex
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varennes
75700 - Paris

Objet : Application de la Convention ESPOO

Monsieur le Premier Ministre,

Le gouvernement belge a décidé d'arrêter les centrales nucléaires de Doel et Tihange à l'horizon 2025, et de construire de nouvelles centrales à gaz pour répondre à ses besoins d'électricité. Cette décision relève exclusivement du pouvoir politique belge et nous en prenons acte en observant toutefois que l'appel à un combustible fossile comme le gaz naturel aura des conséquences lourdes au plan environnemental et sanitaire.

Les émissions de gaz à effet de serre par ces nouvelles unités vont à l'encontre des efforts faits en Europe pour le Climat, et ruinent les chances d'atteindre les objectifs ambitieux de réduction fixés par la Commission européenne. De plus, la France se trouve directement exposée aux émissions supplémentaires de particules fines et de protoxyde d'azote de ces nouvelles unités, avec les conséquences sanitaires que cela implique.

Au titre de la Convention ESPOO, le Gouvernement belge est tenu de procéder à une étude d'impact, et de la soumettre à tout Etat signataire susceptible d'être impacté. Cette étude doit être conduite dès les premières étapes du projet, avant sa mise en œuvre. La construction de nouvelles centrales thermiques est explicitement visée à l'Annexe 1 de la Convention, et la France est donc fondée à exiger la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions de ladite Convention ESPOO.

Je vous serais reconnaissant de me communiquer les résultats de l'étude d'impact visée plus haut, si celle-ci a eu lieu, et les conditions dans lesquelles la population française a été consultée. Dans le cas contraire, quelles actions envisagez-vous de conduire auprès du gouvernement belge pour obtenir le respect des engagements pris dans le cadre de la Convention ESPOO ?

Il est particulièrement troublant qu'un Etat Membre, fondateur de l'Union Européenne, s'engage dans une voie opposée à la priorité et aux objectifs climatiques que l'Union s'est elle-même fixés. Atteindre ces objectifs exige de fermer les centrales fossiles, de n'en ouvrir aucune nouvelle, et de préserver les sources d'électricité décarbonées et pilotables, au premier rang desquelles les centrales nucléaires quand cela est validé par l'Autorité de sûreté.

Le dossier climat/énergie est extrêmement important, et je serais très honoré de vous rencontrer afin d'évoquer les aspects les plus sensibles.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la démarche de PNC-France, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bernard Accoyer
Président PNC-France

